



Chambre genevoise immobilière
Association des propriétaires

COMMUNIQUE DE PRESSE

Genève, le 24 juin 2014

L'accession à la propriété gravement entravée

L'Association suisse des banquiers (ASB) a décidé hier de durcir son autorégulation pour les financements hypothécaires. La Chambre genevoise immobilière regrette ces mesures additionnelles prises alors que le marché immobilier genevois est maintenant baissier.

Il était important de calmer le marché immobilier en 2011 et 2012 alors que celui-ci surchauffait. Les autorités fédérales et la BNS sont intervenues avec l'espoir d'un ralentissement et d'un atterrissage en douceur. De nouvelles interventions sur un marché en baisse exposent celui-ci à une chute plus brutale, ce que tout le monde souhaite pourtant éviter !

En outre, nous regrettons l'entrave très importante faite à l'accession à la propriété en contradiction avec des normes constitutionnelles qui demandent qu'elle soit encouragée.

Ainsi les nouvelles exigences formulées par l'ASB ont trait à :

- Réduire la période d'amortissement du 2ème rang ;
- Appliquer la valeur de gage la plus basse lors de l'évaluation du bien ;
- Exclure les revenus du conjoint de l'évaluation de la capacité financière, s'il n'est pas codébiteur.

Ajoutées aux restrictions apportées en juin 2012 (apport d'un minimum de 10% de fonds propres non issus de la prévoyance professionnelle) et septembre 2013 (exigences renforcées de fonds propres des banques) ces directives restreignent drastiquement les possibilités des familles de la classe moyenne de devenir propriétaires et ce même si, de notre point de vue, leur situation devrait le permettre.

Contacts :

Cyril Aellen, président : tél. 079 241 76 86

Christophe Aumeunier, Secrétaire général : tél. 079 668 53 75

La CGI en bref...

La CGI est présidée par M. Cyril Aellen.

Son secrétaire général est M. Christophe Aumeunier.

Active depuis 94 ans, la CGI compte 6'600 membres, propriétaires immobiliers.

Association sans but lucratif, la CGI

- s'engage pour la promotion et la défense de la propriété ;
- représente les propriétaires auprès des autorités ;
- propose des solutions à tous les problèmes se rapportant à l'immobilier.

Elle a aussi pour but de favoriser l'accession à la propriété et accueille en son sein les futurs propriétaires.

www.cgionline.ch